

# ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

## 27 mars

Les Règles de saint Vincent portent : *"S'il arrivait par infirmité humaine qu'une Soeur eût donné sujet de mortification à une autre, elle ne manquera pas de lui en demander pardon... sur le champ ou pour le plus tard au soir avant de se coucher"* (R)

**En 1773** , à *Lyon* , *François-Régis Clet*, qui a vingt-quatre ans et quatre mois, est ordonné prêtre par Mgr Jean-Baptiste Bron, évêque titulaire d'Egée et vicaire général du Primat des Gaules. Le nouveau prêtre est aussitôt affecté au séminaire d'Annecy que nos confrères dirigent depuis 1640. Pendant quinze ans, le futur martyr va s'y dévouer. Élu député à l'Assemblée générale de 1788, il ne reviendra pas en la ville de saint François de Sales. Nommé alors Directeur du séminaire interne, il assistera au pillage de Saint-Lazare, dans la nuit du 12 au 13 juillet 1789. En 1791, il partira pour la Chine<sup>1</sup>.

**En 1846** , la province du *Kiang-si*, séparée du Tché-kiang, est érigée en vicariat apostolique. *Mgr Bernard Laribe*, de la Congrégation de la Mission, en devient le premier pasteur, tandis que Mgr Pierre Lavaissière, Lazariste, lui aussi, est chargé du Tché-kiang reconstitué en vicariat apostolique. Mgr Laribe est né dans l'arrondissement de Figeac, le 12 mai 1802. Son épiscopat durera quatorze ans. C'est lui qui sacrera Mgr Lavaissière, originaire du Cantal, et mort trois ans après sa consécration<sup>2</sup>.

**En 1852** , à *Plaisance* , les Lazaristes reprennent possession du *Collège Alberoni*. Après y avoir bien travaillé pendant plus d'un siècle, ils s'étaient trouvés en butte à l'hostilité d'une partie du clergé diocésain. Les troubles de la péninsule italienne, en 1848, créaient un climat favorable aux intrigues, tant et si bien que le duc de Parme prit fait et cause contre nos confrères auxquels ou attribuait calomnieusement un penchant marqué pour la Révolution. Le 20 août 1850, le collège fut envahi et occupé par la force armée, et un décret de bannissement fut porté contre le Supérieur et ses confrères. Le Pape protesta énergiquement. Et comme le Collège Alberoni relevait alors directement de la juridiction du Supérieur général, l'ambassadeur de France se mêla, lui aussi, de l'affaire. Le duc de Parme dut revenir sur sa décision. Et, devant le désir du Souverain Pontife qui voulait que *«la Congrégation acceptât à tout prix la direction du Collège»*, le Père Etienne chargea M. Spaccapietra de reprendre l'oeuvre avec une équipe entièrement nouvelle de professeurs<sup>3</sup>.

**En 1860**, à *Paris* , mort de Soeur Devos, 321<sup>e</sup> Supérieure de la Compagnie.(R)

**En 1909** , à *Paris* , en la chapelle de la rue du Bac, on ouvre le caveau dans lequel, depuis le 5 novembre 1824, avait été déposée la caisse contenant les précieux restes de *Louise de Marillac*. Mgr Arsène Legoux, président du tribunal, procède, selon toutes les formalités requises, à la reconnaissance des ossements qui sont ensuite tous replacés dans le même caveau<sup>4</sup>.

**En 1948**, cinq Soeurs partent pour le *Canada*, demandées par Mgr Desranleau, évêque de Sherbrooke. Un siècle plus tôt, des démarches entreprises pour l'implantation de la petite Compagnie en terre canadienne n'avaient pas abouti ; mais les Règles avaient été envoyées aux *"Soeurs de la Charité de la Providence"* à Montréal fondées en 1843. Plusieurs autres Congrégations se réclament de saint Vincent plus ou moins directement : les Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec par la duchesse d'Aiguillon, les *"Soeurs de la Providence de saint Vincent de Paul"*, des branches dérivées des Soeurs de la Mère Seton ; enfin les Hospitalières de Saint-Joseph venues au Canada du temps de saint Vincent qui était en relation avec leur fondateur. (R)

1) *Mgr Bellet : Vie de François-Régis Clet Paris, Bloud et Barral, 1881, p. 16.*

2) *Annales* , t. 58, p. 243.

3) *Vie du Père Etienne* , Edmond Rosset, pp 312-326,

4) *Annales*, t. 99, p. 478.